De plus justes allocations familiales!

10 arguments pour un OUI à la loi sur les allocations familiales

1. Les différences entre les cantons seront moins grandes

Depuis des années, les allocations familiales sont un soutien incontestable pour les familles. Mais elles se sont développées de manière très différenciée selon les cantons. Il existe aujourd'hui près de 50 lois différentes sur les allocations familiales et le montant de celles-ci varie entre 160 et 260 francs. Le changement de place de travail d'un canton à l'autre peut entraîner de grosses pertes financières pour les salarié(e)s. Alors que le monde du travail réclame une plus grande mobilité, une telle pratique est obsolète. Avec le montant minimum de 200 francs fixé dans la loi, les différences entre cantons seront moins grandes.

2. Les lacunes les plus criantes seront comblées

Aujourd'hui, les salarié(e)s travaillant à temps partiel ne reçoivent souvent qu'une allocation réduite. Pourtant, leurs enfants n'en coûtent pas moins pour autant. Avec une réglementation valable pour l'ensemble de la Suisse – telle qu'elle existe dans l'agriculture – ces lacunes seront comblées et une allocation familiale entière sera garantie à tous les salarié(e)s et à toutes celles et tous ceux qui n'exercent pas d'activité professionnelle.

3. 200 francs - très important pour les enfants et les familles

Qui fonde une famille, ne se préoccupe pas des coûts. Pourtant, les enfants coûtent de l'argent. Cette évidence est souvent sous-estimée. Un petit enfant a besoins d'habits, de langes, d'une chambre, d'une assurance maladie, etc. A cela s'ajoute plus tard le vélo, les cotisations à une association, un sport ou les cours de musique. Ce sont vite plusieurs centaines de francs par mois qu'il faut débourser. Parallèlement, la plupart des familles ne gagnent pas énormément. Au minimum, une somme de 200 francs par allocation familiale est donc un soutien financier très important pour toutes les familles. Et là, où les allocations familiales sont plus élevées, la situation ne change pas.

4. 250 francs d'allocation de formation favorisent une jeunesse bien formée

Lorsque les enfants deviennent plus grands, ils ne coûtent pas moins cher. Pour donner une bonne formation à leurs enfants, les parents doivent souvent racler les fonds de tiroirs. Par exemple, pour un abonnement de bus ou de train, pour du matériel scolaire coûteux, peut-être aussi pour une taxe d'écolage ou des frais de nourriture à l'extérieur. Avec une allocation de formation de 250 francs, la situation deviendra plus simple pour beaucoup de familles. Ainsi, nous investissons dans l'avenir de notre pays. Car, une jeunesse bien formée revêt une importance capitale pour l'économie suisse.

5. Les allocations seront adaptées au renchérissement du coût de la vie

Aujourd'hui, pour obtenir une augmentation des allocations familiales dans les cantons, c'est un véritable parcours du combattant. Celle-ci est en effet dépendante de la majorité politique en place

Pour nos enfants. Pour notre avenir.

OUI le 26 novembre.

www.allocations-familiales.ch

Travail.Suisse

De plus justes allocations familiales!

et des particularités cantonales. Pourtant, les dépenses d'une famille ne sont pas calquées sur la politique cantonale, mais dépendent en grande partie de l'adaptation au renchérissement et des augmentations de primes aux caisses maladie. Avec une adaptation régulière des allocations familiales au renchérissement, une partie au moins de l'augmentation croissante des dépenses est ainsi compensée.

6. La loi apporte une solution raisonnable à des coûts supportables

En 1992 déjà, le Parlement avait accepté le principe des allocations familiales unifiées. Mais c'est seulement l'initiative populaire « Pour de plus justes allocations pour enfants ! » qui a conduit à la réalisation de ce principe. Il en est résulté un compromis qui apporte une solution raisonnable à des coûts supportables. Les allocations familiales sont améliorées pour plus d'un million d'enfants et ces augmentations ne coûtent pas plus aux employeurs que la réduction des primes aux allocations familiales intervenues au cours de ces dernières années.

7. Les enfants ne doivent pas être un risque de pauvreté

Aujourd'hui, ce sont surtout les jeunes familles qui sont touchées par la pauvreté. Environ 250'000 enfants en Suisse grandissent dans des familles ayant de grosses difficultés financières. Avoir un enfant aujourd'hui en Suisse constitue le facteur numéro un d'un risque de pauvreté. Une telle situation ne devrait pas exister. Les allocations familiales restent le meilleur moyen pour combattre les risques de pauvreté, car ce sont elles qui aident le plus les familles à revenu modeste et médian. Les allocations familiales contribuent grandement à éviter que des familles tombent dans la pauvreté et soient ainsi dépendantes de l'aide sociale.

8. Les enfants sont aujourd'hui importants pour notre avenir

En Suisse, il y a environ 1,7 millions d'enfants. Plus de la moitié de la population vit dans une famille avec enfants. Les enfants ont donc une grande importance pour notre société et celle-ci est d'autant plus grande pour l'avenir. Car les enfants d'aujourd'hui sont les forces vives de demain. D'eux dépendent le maintien de notre bien-être et de notre prévoyance vieillesse. Leur capacité et leurs qualifications seront primordiales pour bien maîtriser les exigences et les défis qui seront posés à notre pays. Le contrat entre générations ne doit pas s'appliquer à sens unique.

9. Les prestations des familles doivent être reconnues

Qui a des enfants apporte de grandes prestations à la société. L'éducation et la garde des enfants sont des tâches exigeantes et qui nécessitent beaucoup de temps. Dans la famille, on apprend à vivre ensemble et à connaître les valeurs de la vie, sans quoi la vie en communauté serait impossible. Les parents fournissent ces prestations par amour pour leurs enfants et non pas pour la société. Pourtant, une société qui ne reconnaît pas ces prestations n'a aucune chance de survie.

10. La société aussi peut en profiter

Les familles sont, dans la plupart des cas, dépendantes de chaque franc de leur revenu. Les allocations familiales ont une grande influence sur les dépenses d'une famille. Une augmentation des allocations familiales retourne plus ou moins entièrement dans les entreprises et conduit ainsi à une croissance plus grande de l'économie.

Pour nos enfants. Pour notre avenir.

OUI le 26 novembre.

www.allocations-familiales.ch

Travail.Suisse

De plus justes allocations familiales!

Les faux arguments des adversaires – et nos réponses

Ce qui est faux...	Ce qui est juste...
Coûts Les coûts pour l'économie sont insupportables et conduisent à une baisse des salaires ou à une diminution des emplois.	Les coûts s'élèvent à environ 370 millions pour l'économie. Dans l'ensemble, les améliorations obtenues ne coûtent pas plus cher aux employeurs que ce qu'ils ont épargné au cours de ces dernières années en raison de la baisse du nombre d'enfants. L'économie profitera même de l'amélioration du pouvoir d'achat des familles, ce qui lui permettra de poursuivre sa croissance.
Cantons La loi anéantit la politique familiale des cantons. Elle conduit à une tutelle et à un nivellement.	Les cantons restent compétents pour la politique familiale et peuvent fixer les mesures à prendre. Pourtant, une coordination minimale est rendue nécessaire en raison de la mobilité croissante et du fait que domicile et lieu de travail sont différents. Cette coordination est également souhaitée par les cantons.
Réduction d'allocations Là où aujourd'hui des allocations familiales plus élevées que 200 francs sont octroyés, il faudra les corriger vers le bas par le biais de la loi.	La loi ne prescrit que les montants minimums des allocations. Les cantons sont libres de prévoir des allocations plus élevées. Ainsi, par exemple, le canton de Fribourg a décidé d'augmenter les allocations familiales l'année prochaine bien que celles-ci soient déjà plus élevées que le minimum prévu par la loi.
Système de l'arrosoir Les allocations familiales ont fonctionné selon le système de l'arrosoir et n'aident pas les familles qui en ont le plus besoin. Les prestations complémentaires sont un meilleur moyen pour lutter contre les risques de pauvreté.	La plupart des enfants vivent actuellement dans des familles dont les revenus sont moyens et bas, et c'est précisément là que de meilleures allocations familiales sont les plus utiles. Les personnes qui gagnent très bien leur vie ont peu d'enfants et le relèvement des allocations familiales sera réduit par la progression fiscale. Les prestations complémentaires arrivent trop tard, c'est-à-dire lorsque parents et enfants sont déjà dans des situations de pauvreté.

Pour nos enfants. Pour notre avenir.

OUI le 26 novembre.

www.allocations-familiales.ch

Travail.Suisse

De plus justes allocations familiales!

Ce qui est faux...	Ce qui est juste...
Assurance sociale La loi sur les allocations familiales est une nouvelle assurance sociale.	Avec la nouvelle loi, les allocations familiales sont et restent des composantes salariales permettant d'obtenir un équilibre entre les travailleuses et les travailleurs qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. Les allocations familiales existent depuis des décennies dans tous les cantons. Elles ne constituent donc pas une nouvelle assurance sociale.
Bureaucratie La nouvelle loi ne sert à rien du tout et occasionne davantage de bureaucratie.	Aujourd'hui, de nombreux parents ne reçoivent aucune allocation ou ne reçoivent pas d'allocation complète pour leurs enfants. La loi aide ces parents grâce à l'uniformisation du droit aux prestations. Cette nouvelle réglementation plus claire contribue aussi à réduire la bureaucratie. En outre, plus d'un million d'enfants reçoit des allocations familiales plus élevées.
L'étranger Des sommes très importantes partent à l'étranger sous forme d'allocations familiales.	Avec la loi sur les allocations familiales environ 200 enfants, qui vivent à l'étranger, auront nouvellement droit à une allocation familiale. Compte tenu de l'augmentation des allocations familiales de ceux qui y ont déjà droit, ce sont environ 50 millions de francs supplémentaires qui partent ainsi à l'étranger. Cette somme représente environ 1% de l'ensemble des allocations familiales versées en Suisse.
Comparaison européenne Les allocations actuelles sont déjà bien supérieures à la moyenne européenne.	En comparaison avec des pays d'Europe occidentale, la Suisse se situe actuellement dans à la moyenne inférieure en ce qui concerne les allocations familiales. Toutefois, l'Allemagne, l'Autriche et le Liechtenstein versent des montants nettement supérieurs à 250 francs par enfant et par mois. Seuls l'Italie l'Espagne et le Portugal se situent nettement en dessous du niveau de la Suisse.

Pour nos enfants. Pour notre avenir.

OUI le 26 novembre.

www.allocations-familiales.ch

Travail.Suisse